



# Bulletin Municipal

avril 2024

## L'édito du Maire

### « LE PRINTEMPS REVIENT »



**A**près cet hiver qui nous a paru à tous trop long au regard de ces conditions météorologiques particulièrement éprouvantes de pluie et de vent, nous aspirons à du beau temps durable avec cette nouvelle saison qui s'annonce.

La saison estivale précédente s'était clôturée dans la joie et la bonne humeur avec le Festival Les Insulaires et je tiens une fois de plus à vous remercier pour votre engagement et la bonne volonté dont vous avez fait preuve. Cela nous a permis de proposer une édition houataise mémorable, à la hauteur de toutes les autres.

Cette année, le grand chantier de la réfection des canalisations a commencé et j'ai conscience que votre patience est mise à rude épreuve avec tous les désagréments que cela occasionne en termes de bruit, de boue et de danger potentiel quand le sol devient irrégulier après le passage des nombreux engins. mais c'est un chantier nécessaire et il fallait s'y atteler.

Avec le printemps, la nature se réveille et vous savez combien elle est fragile face à l'homme. Je voudrais insister sur un point particulier concernant la coupe des arbres ainsi que des ajoncs. Une réglementation existe et tout abattage d'arbre est soumis à une demande d'autorisation de la mairie et en ce qui concerne les ajoncs seul le ramassage de bois mort est permis. La coupe d'arbres et d'arbustes sur pied est réglementée et strictement interdite selon la loi. De plus, à partir du 16 avril, il est strictement interdit de couper les haies. Ceci afin de protéger les oiseaux en période de nidification.

Avec le printemps, c'est également le retour des visiteurs et de la saison touristique. Afin de nous donner les moyens de protéger notre territoire au mieux, une étude a été demandée avec la subvention du projet régional Site d'Exception pour étudier l'impact de la fréquentation sur l'île au niveau du territoire, mais également des habitants ou des commerces.

Philippe LE FUR, Maire de l'île d'Houat

## NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour remplacer **David Rivière** en tant que secrétaire Générale de Mairie, **Sandrine Perenon** nous a rejoints avec mari et enfants (2 garçons) scolarisés l'un au collège et l'autre à l'école primaire. Arrivant du Nouveau Brunswick (Canada), ils sont venus en recherche d'une petite communauté et de qualité de vie. Son mari est fonctionnaire informaticien en télétravail.

C'est **Françoise Dupin** qui a pris la place d'**Agnès** en tant que comptable et responsable des Régies. Elle et son mari arrivent des Hauts de France, mais ses attaches sont à Arradon et ce poste la rapproche de sa famille. Ils sont également en recherche de qualité de vie.

Pour la gestion des gîtes et du camping, c'est **Mauve Le Roux** qui assurera la saison jusqu'en septembre.



## CHARGÉS DE MISSION

**Laurent Garnier** est notre nouveau Chargé de Mission pour la partie Mise en œuvre du Document d'**Objectif de Natura 2000**. Il est arrivé en septembre avec ses deux enfants (collège et primaire).

**Morgane Le Dréau** vient de Saint-Pierre Quiberon. Elle est chargée de faire l'état des lieux des répercussions de la **fréquentation touristique**. Son poste est entièrement pris en charge par la subvention **Site d'Exception**. Pour appuyer son étude, des compteurs ont été posés le 26 mars sur l'île.

Tous deux sont basés et logés à Hoedic. Ils viennent à Houat une fois par semaine.



## SITE D'EXCEPTION

Les communes de Houat et Hoedic ont été sélectionnées par la région pour bénéficier d'un dispositif d'aide triennal réservé aux sites d'exception naturels et culturels.

Dans le cadre de ce dispositif, les deux îles vont réaliser une étude de la fréquentation à partir d'avril 2024, permettant de quantifier le nombre de visiteurs sur 3 ans. Deux compteurs vont être mis en place au Port Saint Gildas. Un compteur sera installé dans le bourg de Houat (à la médiathèque), puis déplacé devant la grande plage en juillet et août afin de compter les visiteurs qui arrivent par leur propre bateau.

Cette étude va permettre d'établir un bilan de la fréquentation, de sa pression et impacts sur l'environnement, sur la gestion de l'eau et des déchets, sur les commerçants et les habitants.



## LOGEMENT

La maison de Rosa est enfin opérationnelle. Elle nous permet de loger les deux familles de nos nouvelles employées communales.

Nous avons également pu signer le premier bail pour la maison de Germaine.

Afin d'accroître notre capacité de logement, en partenariat avec la Communauté de Communes, nous avons décidé d'acquérir deux terrains de 1200 m<sup>2</sup>. Le premier est celui de l'indivision Cogez sur lequel AQTA réalise un portage financier pour du bail réel et solidaire. 4 lots sont prévus. Le deuxième pourrait nous permettre avec Morbihan Habitat de créer des logements à loyers modérés afin de proposer une offre communale plus importante.

## L'ÉCOLE & LE COLLÈGE

**Pauline Amblard** est arrivée en septembre pour prendre en charge notre classe unique qui comprend 9 élèves : 2 en petite section, 4 en moyenne section, 1 en CP, 1 en CE1 et 1 en CM1.

Elle a souhaité les emmener au cinéma pour les habituer au noir et surtout à être spectateurs : 2 sorties sont prévues cette année, la première s'étant déroulée le 14 mars.

Des rencontres sportives ont été organisées avec Hoedic. Du matériel de kinball et de breakdance a été emprunté sur le continent pour réaliser deux ateliers : un le matin et l'autre l'après-midi. Les jeunes Hoedicais viennent pour la journée et déjeunent dans les familles houataises. Plusieurs rencontres sont ainsi prévues. Les petits Houatais ont déjà pu rendre visite à leurs camarades Hoedicais le 29 mars.

Cette année, le collège réalise un potager au sein de l'établissement. Les enfants de l'école les ont rejoints dans ce projet. Un chantier participatif avec les parents a permis d'installer les clôtures réalisées à partir de palettes de récupération. La mairie a fourni du broyat et de la tonte de la déchèterie pour faire du paillage. Du fumier a été récupéré pour amender. Hugues leur a prodigué des conseils pour bien démarrer. Des Houatais ont donné leurs premiers plans.

À l'école, les enfants ont préparé des semis dès le mois de février. Au retour des vacances, tout avait poussé pour la grande joie des enfants. En terre, il y a déjà des fleurs et des arbustes fruitiers. Les grands du collège ont dessiné puis réalisé une spirale aromatique avec l'aide des petits.

Deux animatrices en agro-écologie se sont succédées pour encadrer ce projet à raison de 4 ou 5 demi-journées durant lesquelles elles ont rapidement formé les professeurs et l'institutrice. Par la suite, les enseignants souhaitent initier les élèves aux « petites bêtes » et leur utilité dans un potager et aussi réaliser des nichoirs à oiseaux afin de compléter l'écosystème.



## NOM DES RUES

Nous sommes dans l'obligation, à partir du 1<sup>er</sup> juin, de nommer les rues du village afin d'avoir des adresses précises. C'est une directive nationale et, même s'il n'y a pas de distribution du courrier, nous devons nous y conformer.

Les élus, avec votre aide, s'y sont penchés et ont enfin pu venir à bout de cette tâche. Nous n'avons malheureusement pas pu satisfaire toutes les propositions : certaines ne manquaient pas d'humour, mais nous avons essayé de garder dans la mesure du possible des références historiques ou géographiques.

Les impasses privées n'ont pas été nommées.



## TRAVAUX

L'entreprise Dehe TP qui a en charge la réfection des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau interrompra ses travaux **fin avril** pour la saison touristique et les reprendra en **octobre** pour les achever. La **fin du chantier** est prévu pour fin 2015. Merci de votre patience et de votre compréhension.

## L'OPÉRATION MILITAIRE BARR AVEL SE DÉROULERA FIN MAI.

Cet exercice grandeur nature du 3<sup>e</sup> RIMA fera intervenir 300 soldats débarqués à terre par hélicoptère et à l'aide d'embarcations légères. Le **porte-hélicoptères Mistral** croisera au large de l'archipel. Quelques blindés légers seront également débarqués et les opérations seront pilotées à partir du fort central.

Houat participera également à un **exercice POLMAR** (Pollutions Marines) en septembre. Seuls les agents communaux seront sollicités afin de montrer aux habitants les bonnes pratiques si par la suite un épisode réel de pollution survenait.



## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

### Basse saison (d'octobre à mars)

- lundi .....après-midi .....15 h à 17 h
- mercredi .....matin .....10 h à 12 h
- vendredi .....matin .....10 h à 12 h

### Moyenne saison (d'avril à juin et septembre)

- du lundi au vendredi .....matin .....10 h à 12 h

### Haute saison (juillet et août)

- du lundi au vendredi .....matin et après-midi .....10 h 12 h et 15 h 17 h



## ANIMATIONS

- ▶ Karaoké | Archipel Houat - Hoedic .....samedi 13 avril
- ▶ Carnaur'île | Comité des Fêtes .....samedi 20 avril
- ▶ Repas au Restaurant | Stiren er Mor .....dimanche 5 mai
- ▶ Fête des voisins (Concert) | Les Alizés .....samedi 8 juin
- ▶ Repas champêtre | Stiren er Mor : .....mercredi 19 juin
- ▶ Les Oursons (Vallon) .....vendredi 21 juin
- ▶ Tournoi pétanque (Hoedic) .....samedi 22 juin
- ▶ Fête de la musique | Les Alizés .....samedi 29 juin
- ▶ Feu d'artifice .....samedi 13 juillet
- ▶ Kermesse des Parents d'élèves | Er Yoc'h .....samedi 20 juillet
- ▶ Grand déballage | Les Alizés .....dimanche 21 juillet
- ▶ Fête de la Mer | Comité des fêtes .....samedi 3 août
- ▶ Bal | Les Alizés .....jeudi 15 août
- ▶ Le Tour de Houat (Trail) .....samedi 31 août
- ▶ Tournoi de Rugby à 5 .....vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre
- ▶ Festival Les Insulaires (Île de Sein) .....vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 septembre
- ▶ Festival Presqu'île Breizh .....fin octobre

Ce bulletin peut vous être transmis par mail, sur demande formulée à l'adresse suivante : [mairie-houat@wanadoo.fr](mailto:mairie-houat@wanadoo.fr)

Prochain bulletin en octobre.